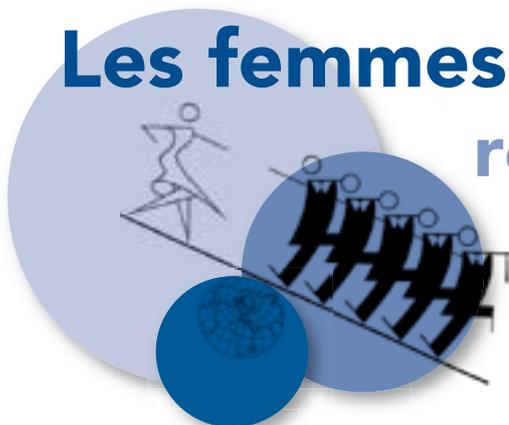


Les femmes au parlement en 2006 : regard sur l'année écoulée



Les femmes au parlement en 2006 : principaux résultats

A l'échelle mondiale

- Avec une moyenne mondiale avoisinant les 17 %, le nombre de femmes dans les parlements du monde a atteint un record historique. Ce taux a progressé de 50 % par rapport à 1995, année où les femmes détenaient 11,3 % des sièges parlementaires dans le monde.
- Jamais les femmes n'ont été plus nombreuses à la tête d'un parlement. En janvier 2007, sur les 262 postes de président à pourvoir dans le monde, 35 sont occupés par des femmes. Une femme a été élue pour la première fois à la présidence du parlement en Gambie, en Israël, au Swaziland, au Turkménistan et aux États-Unis.
- On a enregistré une augmentation du nombre de femmes dans plus de 60 % des chambres qui ont été renouvelées (61 chambres dans 51 pays). Les femmes ont remporté en 2006 16,7 % de la totalité des sièges parlementaires à renouveler.
- Vingt-trois pays ont eu recours à des quotas électoraux pour renforcer la participation des femmes. Dans les pays ayant adopté ce type de quota, les femmes ont remporté 21,7 % des sièges contre 11,8 % dans les pays n'en ayant pas.

A l'échelle régionale

- Trois États membres du Conseil de coopération du Golf ont connu des changements importants sur le plan politique. Dans les Emirats arabes unis, les hommes et les femmes sont électeurs et éligibles pour la première fois dans l'histoire de ce pays. Neuf femmes sont entrées au parlement et occupent 22,5 % des sièges. Pour la première fois également, les femmes sont éligibles au Koweït, bien qu'aucune n'ait remporté de siège. Une femme a été élue à la chambre basse du Parlement de Bahreïn pour la première fois dans l'histoire de ce pays.
- Les pays nordiques ont continué d'élire le nombre le plus élevé de femmes à leurs parlements. Leur moyenne régionale est passée à 40,8 % après que la Suède eut élu au parlement un nombre plus important de femmes que les années précédentes.
- Moins de 3 % des parlementaires des États des îles du Pacifique sont des femmes. Aucune femme n'a remporté de siège aux élections qui ont eu lieu aux Îles Salomon et à Tuvalu.



Photo AFP

Au bureau de vote (Mauritanie, élections 2006).

Un pourcentage record de femmes au parlement

Près de 17 % du total des sièges parlementaires dans le monde sont occupés par les femmes — soit 50 % de plus qu'il y a dix ans. En 2006, un total de 9.335 sièges étaient à renouveler au sein des parlements. Les femmes en ont remporté 1.557, soit 16,7 % de ce total. Sur la totalité des femmes ayant remporté des sièges, 1.459 ont été élues directement, 63 indirectement et 35 ont été nommées. Si ce résultat est positif, il est inférieur à celui de l'année précédente, où près de 20 % des parlementaires ayant conquis des sièges étaient des femmes.

Un nombre record de femmes à la tête des parlements

En janvier 2007, les femmes détenaient 13,4 % des 262 postes de président de parlement à pourvoir dans le monde. Au total, 35 femmes occupaient la plus haute fonction au sein du parlement; c'est le nombre le plus élevé jamais atteint.

Si les femmes à la tête de parlements étaient autrefois concentrées dans la région des Caraïbes, elles font aujourd'hui une percée dans toutes les régions. Les femmes occupant la plus haute fonction dans un parlement sont au nombre de 11 en Europe, neuf dans les Caraïbes, six en Afrique et quatre en Asie. Cinq femmes sont à la tête de parlements aux Amériques. Parmi elles figure Nancy Pelosi, dont l'élection à la troisième fonction politique des États-Unis a suscité le plus vif intérêt dans les médias internationaux.

UNION INTERPARLEMENTAIRE

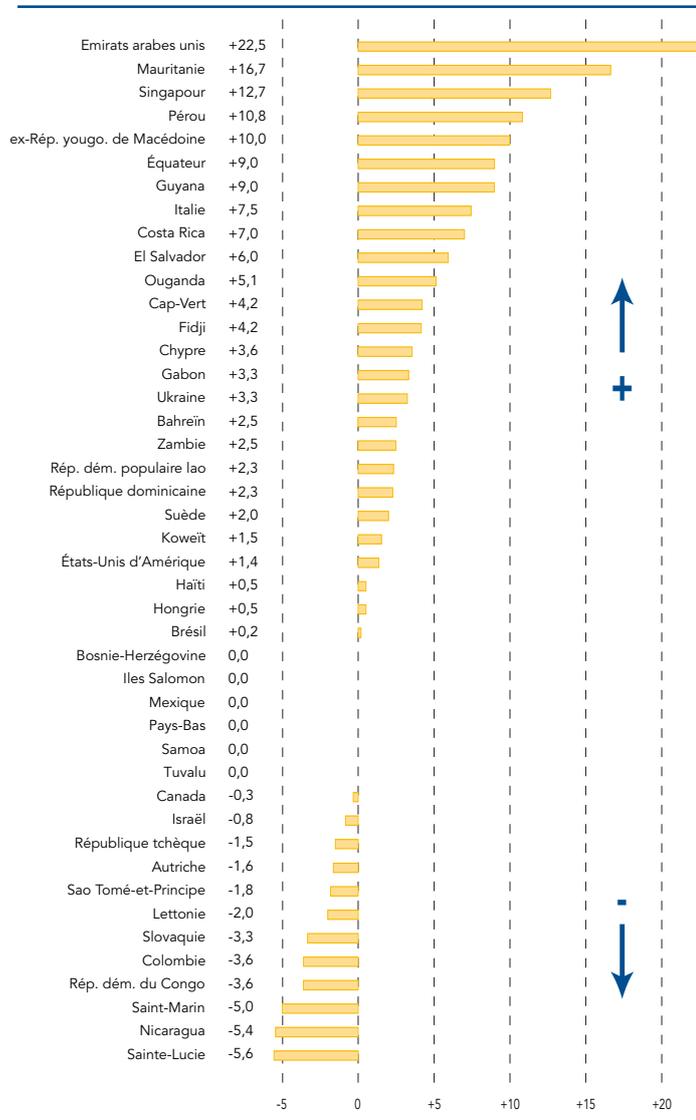
Chemin du Pommier 5, P.O. Box 330,
1218 LE GRAND-SACONNEX/GENÈVE - Suisse
www.ipu.org
e-mail: postbox@mail.ipu.org



Tableau 1 : Renouvellement des parlements en 2006

A. Progrès et reculs des femmes dans les chambres basses ou chambres uniques du Parlement ayant tenu des élections en 2006

Les chiffres indiquent la différence en points de pourcentage entre les femmes au Parlement en 2006 et la législature précédente.



Note : sont exclues les assemblées du Bhoutan et de la Jamahiriya arabe libyenne, ainsi que la Chambre nouvellement créée au Monténégro, faute de données comparatives.

B. Femmes dans les chambres basses ou les chambres uniques après les renouvellements parlementaires de 2006

Pays	Nombre total de sièges pourvus	Nombre total de femmes	% total de femmes	Quotas
Suède	349	165	47,3	Oui*
Costa Rica	57	22	38,6	Oui**
Pays-Bas	150	55	36,7	Oui*
Autriche	183	59	32,2	Oui*
Ouganda (1)	332	99	29,8	Oui#
Pérou	120	35	29,2	Oui**
Guyana	69	20	29,0	Oui**
ex-Rép. yougoslave de Macédoine	120	33	27,5	Oui**
Rép. démocratique populaire lao	115	29	25,2	Non
Équateur	100	25	25,0	Oui**
Singapour	94	23	24,5	Non
Mexique	500	113	22,6	Oui**
Emirats arabes unis (2)	40	9	22,5	Non
Canada	308	64	20,8	Non
République dominicaine	178	35	19,7	Oui**
Lettonie	100	19	19,0	Non
Mauritanie	95	17	17,9	Oui**
Italie	630	109	17,3	Oui*
El Salvador	84	14	16,7	Oui*
États-Unis	435	71	16,3	Non
Slovaquie	150	24	16,0	Oui*
République tchèque	200	31	15,5	Oui*
Cap-Vert	72	11	15,3	Non
Nicaragua	92	14	15,2	Oui*
Zambie	158	23	14,6	Non
Bosnie-Herzégovine	42	6	14,3	Oui**
Chypre	56	8	14,3	Oui*
Israël	120	17	14,2	Oui*
Gabon	120	15	12,5	Non
Saint-Marin	60	7	11,7	Non
Fidji (3)	71	8	11,3	Non
Hongrie	386	40	10,4	Oui*
Brésil	513	45	8,8	Oui*
Ukraine	450	39	8,7	Non
Monténégro	81	7	8,6	Non
Colombie	166	14	8,4	Non
Rep. dém. du Congo	500	42	8,4	Non
Jamahiriya arabe libyenne (4)	468	36	7,7	Non
Sao Tomé-et-Principe	55	4	7,3	Non
Samoa	49	3	6,1	Non
Sainte-Lucie (5)	18	1	5,6	Non
Haïti	98	4	4,1	Non
Bhoutan (4)	150	4	2,7	Non
Bahreïn	40	1	2,5	Non
Koweït (6)	65	1	1,5	Non
Iles Salomon	50	0	0,0	Non
Tuvalu	15	0	0,0	Non

* Quota volontaire adopté par un ou plusieurs partis politiques, ** Quota légal de candidates, # Sièges réservés à des femmes.

1) Les 99 représentantes se répartissent comme suit : 79 représentantes de districts pour femmes (un siège vacant), 14 représentantes de circonscriptions, une représentante des jeunes, une représentante des personnes handicapées, deux représentantes des travailleurs et deux représentantes des forces armées populaires. 2) Un des 20 sièges pourvus par élection en décembre 2006 a été remporté par une femme et huit des 20 sièges restants pourvus par désignation ont été attribués à des femmes en février 2007. 3) Le Parlement des Fidji a été dissous à la suite d'un coup d'État en décembre 2006. 4) Les Assemblées du Bhoutan et de la Jamahiriya arabe libyenne sont élues au suffrage indirect. 5) Aucune femme n'a été élue aux élections de 2006. Toutefois, une femme a été désignée à la présidence de la Chambre et elle en est donc devenue membre. 6) Aucune femme n'a été élue aux élections de 2006. Toutefois, une femme a été nommée ministre et elle est donc devenue membre de droit.

Maintenir une masse critique

Quatre pays ont maintenu ou dépassé la masse critique de 30 % de femmes au parlement après les élections de 2006. La Suède a élu son plus grand nombre de femmes parlementaires jamais atteint : avec 47,3 % de sièges parlementaires occupés par des femmes, elle arrive cependant au deuxième rang dans le monde, derrière le Rwanda, où les femmes détiennent 48,8 % des sièges à la Chambre basse. Pendant plusieurs dizaines d'années, la Suède a été en tête pour la représentation des femmes au parlement - une représentation qui progresse à chaque élection. Les gains

enregistrés par les femmes lors des élections de 2006 ont fait bondir le taux moyen de représentation féminine dans les pays nordiques, qui a atteint le record historique de 40,8 %.

En élisant un parlement composé de 38,6 % de femmes, le Costa Rica fait une brèche parmi les pays nordiques. Il est aujourd'hui le seul pays latino-américain à se classer parmi les cinq nations qui ont le plus de femmes au parlement. Il est talonné de près par les Pays-Bas, qui ont maintenu leur taux de représentation féminine à plus de 33 % au cours des dix dernières années, et l'Autriche qui, bien qu'enregistrant une légère diminution de ce taux, a élu

plus de 32 % de femmes (voir le Tableau 1). En décembre 2006, 19 parlements ont atteint la masse critique de 30 % de femmes occupant des postes de responsabilité, qui est l'objectif fixé par le Programme d'action de Beijing.

Le Guyana, le Pérou et l'Ouganda, qui ont tous trois entrepris des réformes pour promouvoir la participation des femmes au processus électoral, ne sont pas loin de disposer d'une masse critique et, dans ces trois pays, les femmes ont été plus nombreuses à conquérir des sièges lors des élections de 2006. Au Guyana et au Pérou, les systèmes électoraux à représentation proportionnelle assortis de quotas fixés au niveau des partis politiques exigent qu'un tiers au moins de la totalité des candidats aux élections soient des femmes. Le Tableau 5 illustre les conditions régnant au Pérou, où 34,7 % des candidats aux élections et 29,2 % des candidats élus au parlement sont des femmes. L'Ouganda a procédé à une réforme de son système de sièges réservés aux femmes au parlement en élevant le nombre de représentantes de circonscription, qui est passé de 69 à 80.

Une année de hauts et de bas

Le Tableau 1 révèle de grandes disparités pour ce qui est de la présence des femmes dans les parlements à travers le monde. L'augmentation la plus élevée a été enregistrée en **Europe**, où le taux de représentation féminine a atteint en moyenne 17,8 % après 16 renouvellements de parlements. La proportion des femmes a augmenté non seulement en Suède et aux Pays-Bas, mais aussi à Chypre et dans l'Ex-République yougoslave de Macédoine. En Italie, plusieurs partis politiques ont adopté des quotas informels pour accroître la participation des femmes. De ce fait, le nombre de femmes élues au parlement national a été le plus élevé jamais enregistré dans ce pays. Contrairement à l'Italie, la République tchèque, la Lettonie, Saint-Marin et la Slovaquie ont vu reculer leur taux de représentation féminine.

Le taux de progression homogène enregistré dans les **Amériques** au cours des dix dernières années a été en grande partie maintenu suite aux 20 élections parlementaires qui se sont tenues tout au long de l'année (voir Tableau 3). En tant que région, les Amériques ont un taux moyen de représentation féminine de 20 %, ce qui les place derrière les pays nordiques, mais devant l'Europe. En plus des succès remportés au Costa Rica, au Guyana et au Pérou, mentionnés plus haut, les femmes ont fait de nouvelles avancées dans les

parlements monocaméraux ou les chambres basses du Brésil, de la République dominicaine, de l'Équateur et d'El Salvador. La proportion de femmes élues dans ces chambres a été la plus élevée jamais enregistrée. Toutefois, la Colombie et le Nicaragua ont enregistré un recul du nombre de femmes élues. Aucune femme n'a été élue au parlement de Sainte-Lucie, bien qu'une femme ait été nommée à la présidence de la chambre et en soit devenue membre par défaut. Les États-Unis ont réalisé des progrès importants, puisque la proportion de femmes élues aux deux chambres du Congrès n'a jamais été aussi élevée. A la chambre basse, 16,3 % des représentants élus étaient des femmes alors qu'à la chambre haute, 24,2 % des sièges renouvelés (soit le tiers) étaient occupés par des femmes, ce qui donne un total de 16 % de femmes sénateurs.

La représentation des femmes a continué de progresser en **Afrique** où, outre l'Ouganda, la Mauritanie a enregistré une augmentation spectaculaire : le nombre de femmes élues dans ce pays est passé d'une seulement à la chambre basse avant le

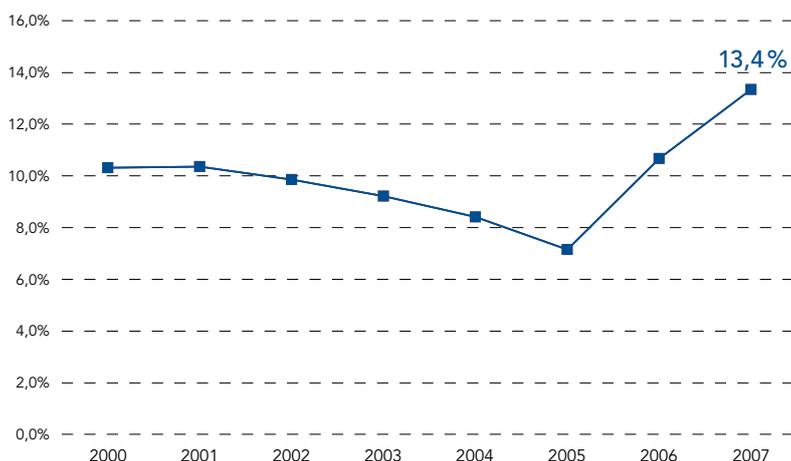


Photo AFP

Devant l'urne (Mexique, élections 2006)

Tableau 2 : Présidentes de parlement, 2000-2007

Évolution depuis 2000 (au mois de janvier de chaque année)



Situation au 15 janvier 2007 : 35 sur 262 postes (13,4%)

Parlement unicaméral : 13 Présidentes

Albanie; Dominique; Gambie; Géorgie; Grèce; Hongrie; Islande; Israël; Nouvelle-Zélande; Pérou; Saint Kitts-et-Nevis; Turkménistan et Venezuela.

Parlement bicaméral : 22 Présidentes

(10 dans les Chambres basses; 12 dans les Chambres hautes)

Afrique du Sud (Chambre basse); Antigua-et-Barbuda (Chambres basse et haute); Autriche (Chambre basse); Bahamas (Chambre haute); Belgique (Chambre haute); Belize (Chambre basse); Burundi (Chambre basse); Colombie (Chambre haute); États-Unis d'Amérique (Chambre basse); Jamaïque (Chambre haute); Japon (Chambre haute); Lesotho (Chambre basse); Pays-Bas (Chambres basse et haute); Royaume-Uni (Chambre haute); Sainte-Lucie (Chambres basse et haute); Suisse (Chambre basse); Swaziland (Chambre haute); Trinidad-et-Tobago (Chambre haute) et Zimbabwe (Chambre haute).

coup d'État de 2005, à 17 à la nouvelle chambre basse. La réforme du système électoral a consisté notamment à adopter une loi relative aux quotas imposant aux partis politiques de désigner 20 % au moins de femmes comme candidates aux élections. Elle a aussi obligé les partis politiques à placer des femmes sur leurs listes électorales là où elles avaient de bonnes chances d'être élues. Le nombre de femmes élues dans les parlements africains n'a pas diminué.

La représentation des femmes n'a pas cessé de progresser en **Asie** au cours des dix dernières années. Les femmes ont obtenu des

gains très significatifs dans la République démocratique populaire lao et à Singapour. Sur 173 candidats aux élections laotiennes, 40 étaient des femmes (Tableau 5), dont 29 ont été élues au parlement. C'est le taux de réussite le plus élevé (72,5 %) enregistré en 2006 par les candidates (pour les pays où les données sont disponibles). La victoire écrasante remportée par le Parti de l'action populaire au pouvoir à Singapour a fait entrer 17 femmes au parlement, et avec une candidate indépendante élue et cinq autres femmes nommées, le total des sièges détenus par des femmes passe à 23, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré.

Occasions manquées dans les pays sortant d'un conflit

Contrairement aux tendances antérieures, certains États qui, sortant d'un conflit, avaient engagé une réforme électorale et parlementaire n'ont connu que des résultats moyens voire décevants. Les élections qui avaient eu lieu ces dernières années en Afghanistan, au Burundi, au Rwanda, au Mozambique, en Afrique du Sud et au Timor Leste s'étaient soldées par une augmentation importante du nombre de femmes au parlement. En 2006, toutefois, les femmes n'ont obtenu que 8,4 % des sièges à la chambre basse de la République démocratique du Congo nouvellement créée et 4 % des sièges à la chambre basse de Haïti. Dans la République démocratique du Congo, les femmes occupant un siège au parlement sont en fait moins nombreuses qu'elles ne l'étaient dans l'ancienne Assemblée transitoire. Si les débats menés sur la réforme électorale dans la République démocratique du Congo et à Haïti portaient notamment sur la question de la participation politique des femmes, aucune mesure n'a été adoptée pour garantir leur présence au parlement.

Le nombre des femmes à la chambre basse de Bosnie-Herzégovine n'a pas augmenté puisqu'elles occupent 14,3 % des sièges au parlement, soit une proportion inchangée par rapport à celle de l'assemblée sortante.

Ce sont les femmes de la région du Pacifique qui ont le plus de chemin à parcourir

C'est dans les États des îles du Pacifique que les femmes sont le moins représentées au parlement. Le taux moyen de représentation féminine (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) s'y établit à 2,5 % seulement – le taux le plus bas du monde – et reste stationnaire depuis dix ans. Cinq pays de la sous-région, à savoir les États fédérés de Micronésie, Nauru, les Palaos, les Îles Salomon et Tuvalu n'ont aucune femme élue au parlement. Les élections organisées en 2006 dans les Îles Salomon et à Tuvalu ont révélé que la participation politique des femmes n'avait pas progressé dans ces États.

Si le petit nombre des femmes élues au parlement des États des îles du Pacifique est imputable à une combinaison de facteurs, la prédominance de normes patriarcales et d'une conception hiérarchique dans laquelle les hommes sont les chefs de famille et les principaux décideurs constitue un obstacle de taille. Ce modèle imprègne la politique, qui reste le domaine des hommes et où les femmes sont généralement considérées comme incapables d'occuper des postes à responsabilité. Les femmes elles-mêmes sont peu nombreuses à voter pour d'autres femmes.

Les chances ne sont pas égales : les scores varient

Comme le montre ce rapport, la présence des femmes au parlement varie d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre; elle est soit encouragée soit affaiblie par les comportements politiques, institutionnels et socioculturels dominants. A quoi tiennent les 48 points d'écart entre les chambres qui comptent le plus de femmes et celles qui en comptent le moins ?

Progrès continus dans les États arabes

La composition des parlements dans les États arabes a continué d'évoluer à la faveur du renouvellement des parlements intervenu en Algérie, à Bahreïn, au Koweït, en Libye, au Maroc et dans les Emirats arabes unis. Pour la première fois dans l'histoire du Koweït et des Emirats arabes unis, les femmes ont pu voter et présenter leur candidature.

Malgré la mobilisation des organisations féminines, l'organisation de formations spécialisées ayant trait aux élections et aux campagnes électorales et l'aide internationale, aucune femme n'a triomphé aux élections qui se sont tenues en juin au Koweït. Vingt-huit des 250 candidats aux élections parlementaires étaient des femmes et, bien que certaines d'entre elles aient mené des campagnes intéressantes et originales, le délai d'un mois donné à la campagne électorale a désavantagé les candidates, qui n'ont pas été en mesure de se bâtir une renommée. Même si la majorité des électeurs inscrits sont des femmes, contre toute attente, elles ne semblent pas avoir été suffisamment nombreuses à soutenir les candidates. Une femme a cependant été nommée au gouvernement, ce qui en fait d'office la seule femme membre du parlement.

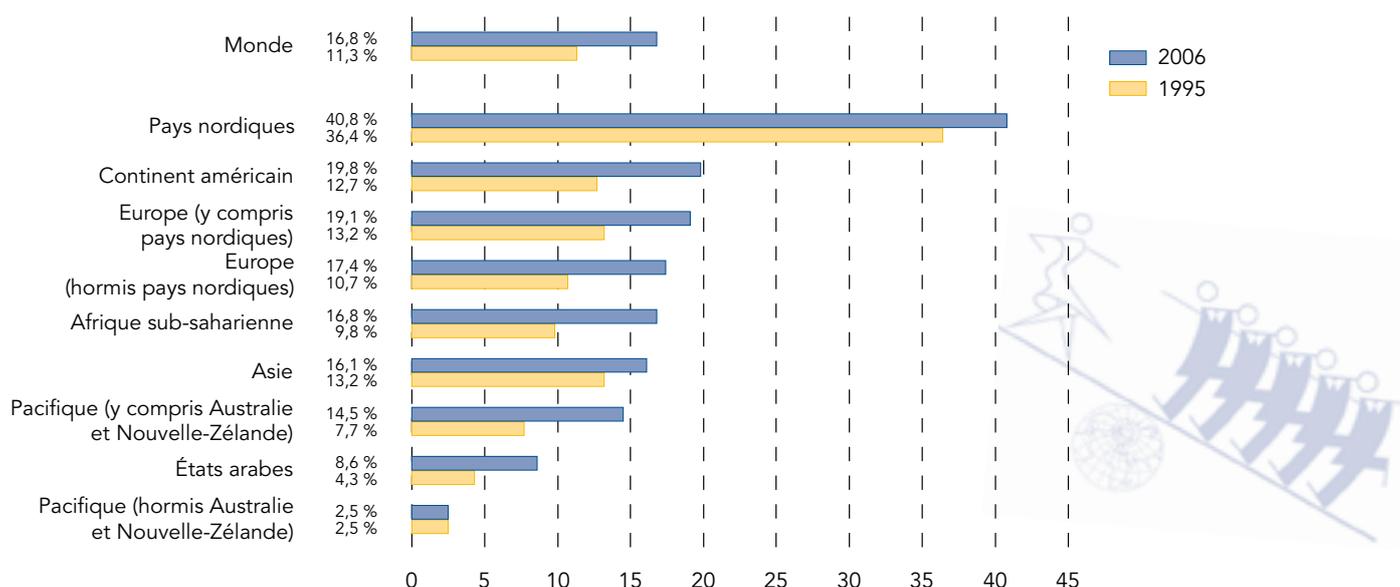
C'était la deuxième fois que les femmes participaient aux élections à Bahreïn. Sur les 207 candidats qui se présentaient au scrutin de novembre à Bahreïn, 18 étaient des femmes. Contrairement aux élections de 2002, où aucune femme n'avait remporté de siège, une candidate a été élue à la chambre basse, pour la première fois dans l'histoire du pays – après avoir été la seule à faire acte de candidature dans sa circonscription. De nouveau, des femmes ont été nommées à la chambre haute du Parlement de Bahreïn, ce qui porte leur part à 25 % de sièges au Sénat.

La moitié des titulaires des 40 sièges du parlement des Emirats arabes unis ont été élus par une poignée d'électeurs (6.689 personnes, dont 1.189 femmes) en décembre 2006, les premières élections du pays en plus de 35 ans. Une seule femme a été élue. Les responsables politiques ont toutefois réagi de manière positive en nommant huit femmes au parlement en janvier 2007, ce qui porte la proportion des femmes parlementaires à 22,5 %, l'une des plus élevées des États arabes.

Les femmes font lentement leur entrée parmi les dirigeants politiques dans une région qui a été longtemps un bastion du pouvoir masculin. Là où les femmes n'ont pas pu remporter directement des sièges au parlement lors des élections, les dirigeants politiques ont cherché d'autres moyens d'accroître leur participation, surtout par des désignations comme à Bahreïn, au Koweït et dans les Emirats arabes unis. Naguère invisibles, les femmes réalisent peu à peu leur potentiel politique et les milieux politiques commencent à tenir compte de leurs préoccupations.

Tableau 3 : Moyennes mondiales et régionales des femmes au Parlement, 1995-2006

Situation pour toutes les chambres parlementaires combinées en décembre de chaque année*



* Ces pourcentages ne tiennent pas compte des parlements pour lesquels il n'y a pas de données.

Les systèmes électoraux peut-être ...

Les recherches de l'UIP ont établi que des facteurs institutionnels, tels que le système électoral et le système des partis, influent de façon significative sur les taux d'élection des femmes. Celles-ci ont tendance à être élues en plus grand nombre dans les systèmes à représentation proportionnelle que dans ceux fondés sur les circonscriptions. Un examen attentif des résultats électoraux de 2006 corrobore cette conclusion.

- Dans les 26 législatures utilisant la représentation proportionnelle, en moyenne 18,5 % des parlementaires élus sont des femmes.
- Dans les 22 législatures utilisant le système électoral à scrutin majoritaire ou le système à majorité relative, 17 % en moyenne des parlementaires élus sont des femmes.

Néanmoins, l'écart de 1,5 point entre les résultats obtenus avec le système électoral à représentation proportionnelle et celui à scrutin majoritaire ne suffit pas à expliquer les grandes variations entre les nombres de femmes élues. Par exemple, l'Ouganda, qui utilise le système électoral à scrutin majoritaire, a élu près de 30 % de femmes, soit un taux plus élevé que la plupart des pays utilisant la représentation proportionnelle.

Les quotas pour les femmes, catalyseur du changement

L'utilisation ou non de quotas pour les femmes est un facteur plus décisif que le système électoral en vigueur. Les 23 pays ayant eu recours à ce type de quota ont élu 21,7 % de femmes en moyenne – c'est-à-dire à peu près deux fois plus de femmes que les pays n'ayant instauré aucune forme de quota (11,8 %). Cette tendance est confirmée par les 19 premiers pays de tête, où le taux de

Tableau 4 : Les femmes élues aux chambres hautes du parlement, 2006

Représentation des femmes : les chambres hautes du parlement maintiennent leur retard

Soixante-treize parlements dans le monde sont bicaméraux, c'est-à-dire composés d'une chambre basse et d'une chambre haute.

Fin 2006, les femmes occupaient 15,9 % des sièges dans les chambres hautes, contre 10,1 % il y a dix ans.

Dans les 14 chambres hautes renouvelées en 2006, 136 femmes ont obtenu des sièges (soit 13,2 % de la totalité des représentants). La majorité de ces femmes ont été élues, neuf d'entre elles l'ont été indirectement et 26 ont été nommées.

Les nominations de femmes sont plus courantes à la chambre haute qu'à d'autres chambres. Elles permettent aux dirigeants politiques d'infléchir directement et immédiatement le changement.

Chambre haute	Total de sièges renouvelés	Nombre de femmes	% femmes
Algérie*	57	2	3.5
Bahreïn*	40	10	25.0
Brésil	27	4	14.8
Cambodge*	61	9	14.8
Colombie	102	12	11.8
États-Unis d'Amérique	33	8	24.2
Fidji*	32	5	15.6
Haïti	30	4	13.3
Italie	322	44	13.7
Maroc*	90	1	1.1
Mexique	128	22	17.2
Pakistan*	50	8	16.0
République dominicaine	32	1	3.1
République tchèque	27	6	22.2

Les chambres de l'Algérie, du Brésil, de la République tchèque, du Maroc, du Pakistan et des États-Unis d'Amérique ont été partiellement renouvelées. Les pourcentages présentés correspondent aux résultats des renouvellements partiels. La chambre haute des Îles Fidji a été dissoute suite à un coup d'État survenu en décembre 2006.

*Élues indirectement ou nommées.

Tableau 5 : Femmes candidates et femmes élues en 2006

	CANDIDATS				CANDIDATS ÉLUS				TAUX D'ÉLECTION (%)		QUOTA	
	Nombre total de candidats	Hommes	Femmes	% Femmes	Nombre total élu	Hommes	Femmes	% Femmes	Hommes	Femmes	Quota électoral pour les femmes	
Système électoral mixte												
Hongrie	2804	2337	467	16,7	386	346	40	10,4	14,8	8,6	Oui*	
République démocratique du Congo	9709	8335	1374	14,2	500	458	42	8,4	5,5	3,1	Non	
Système électoral majoritaire												
Bahreïn	207	189	18	8,7	40	39	1	2,5	20,6	5,6	Non	
Canada	1634	1254	380	23,3	308	244	64	20,8	19,5	16,8	Non	
Emirats arabes unis (2)	450	385	65	14,4	20	19	1	5,0	4,9	1,5	Non	
Iles Salomon	453	427	26	5,7	50	50	0	0,0	11,7	0,0	Non	
Koweït (1)	250	222	28	11,2	50	50	0	0,0	22,5	0,0	Non	
Lettonie	1024	755	269	26,3	100	81	19	19,0	10,7	7,1	Non	
République démocratique populaire lao	175	135	40	22,9	115	86	29	25,2	63,7	72,5	Non	
République tchèque (Chambre haute)	204	165	39	19,1	27	21	6	22,2	12,7	15,4	Non	
Samoa	229	210	19	8,3	49	46	3	6,1	21,9	15,8	Non	
Zambie	750	644	106	14,1	158	135	23	14,6	21,0	21,7	Non	
Système proportionnel												
Bosnie-Herzégovine	688	419	269	39,1	42	36	6	14,3	8,6	2,2	Oui**	
Chypre	487	374	113	23,2	56	48	8	14,3	12,8	7,1	Oui*	
Costa Rica	1167	573	594	50,9	57	35	22	38,6	6,1	3,7	Oui**	
Pérou	2887	1886	1001	34,7	120	85	35	29,2	4,5	3,5	Oui**	
République tchèque (Chambre basse)	4985	3602	1383	27,7	200	169	31	15,5	4,7	2,2	Oui*	
Slovaquie	2340	1808	532	22,7	150	126	24	16,0	7,0	4,5	Oui*	
Suède	5469	3117	2352	43,0	349	184	165	47,3	5,9	7,0	Oui*	
Ukraine	7595	6144	1451	19,1	450	411	39	8,7	6,7	2,7	Non	

1) Il s'agit des 50 sièges parlementaires pourvus par élection au Koweït. Quinze sièges complémentaires ont été pourvus par les ministres. (2) Il s'agit des 20 sièges parlementaires pourvus par élection aux Emirats arabes unis. Vingt sièges complémentaires sont pourvus par nomination. * Quota volontaire adopté par un ou plusieurs partis politiques ** Quota légal de candidates



Photo AFP

Devant l'urne (Haïti, élections 2006)

représentation des femmes au parlement a atteint ou dépassé les 30 % en 2006 : seize d'entre eux utilisent des quotas.

Pourtant, tous les quotas ne se valent pas. La mise en oeuvre et le contrôle de l'application des quotas sont les deux éléments qui contribuent le plus à leur efficacité. Les quotas fixés par la loi sont plus efficaces lorsqu'ils sont assortis de sanctions en cas de non-respect. Par exemple, le Costa Rica a pris des mesures pour obliger les partis politiques à placer sur leurs listes de candidats au moins 40 % de femmes là où elles ont de bonnes chances d'être élues, faute de quoi ils ne pouvaient pas faire enregistrer ces listes pour les élections. Tout autre est la situation au Brésil, par exemple, où, bien que la loi régissant les quotas impose aux partis politiques de présenter 30 % de candidates sur leurs listes électorales (à concurrence d'un maximum de 150 % des sièges à pourvoir), les partis politiques ne respectent pas tous cette obligation et aucun système de sanction efficace n'a été mis en place.

Dans les pays où les femmes commencent tout juste à participer à la vie politique, la question des quotas est quelque peu tabou. Même dans les pays où ces instruments ne sont pas facilement acceptés, la question des quotas a suscité un débat entre les partis politiques sur les moyens d'accroître la participation des femmes.

Les quotas ne sont pas le seul mécanisme. Un certain nombre de pays ont soutenu les femmes en développant leurs capacités de candidates. Le Bahreïn a offert aux candidates une formation qui leur permette d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'une campagne électorale et a lancé une vaste campagne d'information dans les médias avant les élections afin de souligner l'importance que revêt la participation politique des femmes.

De la modération en toutes choses

On obtient les meilleurs résultats lorsque divers facteurs se combinent harmonieusement. La volonté politique exprimée par les personnalités nationales, le soutien apporté aux mouvements féminins et les efforts constants déployés par la communauté internationale pour instaurer l'égalité entre les sexes constituent des éléments importants. Les partis politiques pèsent de plus en plus dans la gestion des rapports politiques au parlement et la mise en pratique du principe d'égalité. Dans les pays nordiques, l'utilisation de quotas volontaires dans les partis pendant une période prolongée a été productive. Dans les autres pays, l'application de quotas et la mise en place d'un système de sièges réservés se sont révélées payantes. S'il n'existe pas de recette miracle, les femmes progressent et leur présence s'affirme là où des efforts nationaux et internationaux se conjuguent pour promouvoir leur participation à la vie politique. ▀